

3066/1

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

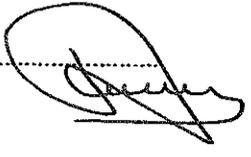
DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

02-10-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEEMELS Date et signature (2) 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
Peinture sur textile : technique/de base

CODE DE L.U.F. (3)	611001U11E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
 - (1) qualification
 - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Marième	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :
Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Code de l'unité de formation : (3) <i>611001UM1E1</i>	Code du domaine de formation : (4) <i>601</i>
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Peinture sur textile : technologie de base	CT	B	8
Peinture sur textile : travaux pratiques des techniques de base	PP	L	72
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX		
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s)] éventuelle(s)] :

*Aucune**le 20/10/2000**[Signature]*J. LISON
INSPECTRICE

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

M. COLLINET
ADM PFRAC*[Signature]* 23.10.2000

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

I FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

1.1 Finalités générales

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les bases de la technique sur tout textile d'origine naturelle (lin, coton, cuir, soie,.....) et d'utiliser le matériel (outils, coloris, produits,...) de manière adaptée .

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :

2.1 Capacités

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support choisi (textile ou cuir) :
 - ◆ en respectant : le sujet proposé;
 - ◆ en respectant les contraintes de la technique;
- d'expliquer les contraintes de la technique vue.

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

aucun

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

A. TECHNOLOGIE DE BASE

- Distinguer les différents textiles ;
- Distinguer les différentes variétés de chacun des textiles (coton, lin, cuir, soie,....) ;
- Connaître les contraintes liées au choix du support pour l'application de la peinture et sa fixation.

B. TRAVAUX PRATIQUES DE PEINTURE SUR SOIE : TECHNIQUES DE BASE

Sur base d'une réalisation présentée par l'enseignant et encadré par celui-ci ;
réaliser un motif ou une décoration :

- ◆ sur base d'un modèle
 - ◆ à partir d'une création personnelle
- en utilisant les techniques suivantes :

- sur tout tissu,
- batik,
- plangi,
- tjanting,
- pochoir,
- main levée,
- combinaisons des techniques entre elles,
- peinture à main levée,
- pochoirs,
- combinaison avec le cuir martelé.

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un motif ou une décoration sur un support :
 - en respectant le sujet choisi ;
 - en respectant les contraintes techniques ;
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée ,

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique ;
- du niveau de finition .

Unité de formation :

Peinture sur textile : techniques de base

6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des techniques de base de la peinture sur textile.